

# Partie Officielle.

BUREAU DE L'AGRICULTURE,

Québec, 11 Mai, 1865.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL de nommer JOHN JONES ROSS, Ecuyer, Député du Comté de Champlain, Membre de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, en remplacement de l'Honorable J. E. Turcotte, décédé.

Par Ordre,

J. C. TACHÉ,

Député du Ministre de l'Agriculture.

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTCALM.

M. le Rédacteur de la "Revue Agricole."

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, 1o. une résolution du bureau des directeurs de la société d'agriculture du comté de Montcalm, relative à votre projet de loi sur les sociétés d'agriculture, etc., 2. un extrait du rapport du même bureau, pour l'année 1864, dans lequel, sous quelques rapports, le dit bureau émet des opinions en accord avec votre projet de loi.

J'ai l'honneur d'être,

A. H. DE CAUSSIN, Sec.-Trés.

A une assemblée régulière des officiers et directeurs de la société d'agriculture du comté de Montcalm, tenue à Ste. Julienne le 15 mars 1865;

A laquelle assemblée furent présents : M. James Melrose, Vice-Président, MM. Barthélemy Bertrand, Odilon Poirier, Médéric Foucher, Simon Richard, Nazaire Barséleau et Michael Skelly, Directeurs.

Mr. James Melrose, Président.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture de "l'acte pour amender le chapitre trente-deux des Statuts Refondus du Canada" et autrement pourvoir à l'encouragement de l'Agriculture, des arts et des manufactures dans le Bas-Canada," présenté par J. Perrault, Ecuyer, M.P.P., pour le comté de Richelieu, et Directeur de la "Revue Agricole."

Il fut résolu :

Que les officiers et directeurs de la société d'agriculture du comté de Montcalm, désignant leur gratitude, à M. Perrault, pour l'attention qu'il a de soumettre ce

projet de loi aux sociétés d'agriculture, pour avoir leur suggestion.

Que, avant de pouvoir se prononcer sur un sujet aussi important, il est nécessaire d'étudier attentivement le projet.

Que, en conséquence, les officiers et directeurs ne donneront leur opinion sur ce projet de loi qu'à la prochaine assemblée régulière (qui doit avoir lieu le dix-sept juin prochain).

JAMES MELONE, Vice-Prés.

A. H. DE CAUSSIN, Sec.-Trés.

Extrait du Rapport des Officiers et Directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Montcalm, pour l'année 1864. Présenté à l'assemblée annuelle du 19 Décembre 1864.

Les officiers et directeurs remarquent, avec satisfaction, la tendance des membres à se procurer des animaux de race améliorée; ils constatent un progrès sensible dans l'amélioration des animaux de la ferme; les sacrifices faits par la société, dans ce but, ont eu un plein succès.

Les officiers et directeurs espèrent que, dans un temps peu éloigné, les animaux et produits du comté de Montcalm, pourront concourir avantageusement avec les animaux et produits des comtés circonvoisins, et que, conformément au 2e paragraphe de la 73e section du 32e chapitre des Statuts Refondus du Canada, afin de mettre en contact les cultivateurs de différents comtés, il pourra être proposé que toutes les sociétés d'agriculture du district de Joliette mettent en commun une partie de leurs fonds pour faire une exposition de district, dans le but de décerner des prix pour les plus beaux produits agricoles, animaux, articles de manufacture et œuvres d'art; ce concours produirait un effet stimulant très propre à faire progresser l'agriculture en général.

Les officiers et directeurs suggèrent, dans l'intérêt de la colonisation de nos terres incultes, qu'il soit demandé à la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada la permission d'accorder des prix aux colons qui feront et ensementeront dans le courant d'une année, la plus grande quantité de terre neuve, pourvu que ces colons se fassent inscrire sur la liste des membres de la société, et qu'ils paient leur souscription dans le temps voulu par les règlements: les officiers et directeurs feraient, à cet